



EDITIONS
FRANCIS LEFEBVRE

Lefebvre Dalloz

Mandat de prélèvement SEPA



Payez vos factures en douceur

Mettez en place gratuitement le prélèvement SEPA. Choisissez votre échéancier.



Facile à mettre en place

Simple et pratique à mettre en place, il vous suffit de renvoyer dès maintenant le mandat SEPA renseigné, accompagné de votre RIB, par email à comptaclients-efl@lefebvre-dalloz.fr
Fini les courriers de relance concernant votre facture !



Prenez soin de votre trésorerie en choisissant de payer en 1 fois ou tous les mois sans frais

Je choisis :

Prélèvement comptant

Prélèvement mensuel

→ **À COMPLÉTER INTÉGRALEMENT ET À RENVOYER, DATÉ & SIGNÉ ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RIB :**

PAR EMAIL à comptaclients-efl@lefebvre-dalloz.fr

PAR COURRIER : ÉDITIONS FRANCIS LEFEBVRE – ADMINISTRATION DES VENTES
80 AVENUE DE LA MARNE – CS 70049 – 92541 MONTROUGE CEDEX

1... TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

! Merci d'écrire en **LETTRES CAPITALES**

Nom & prénom / Raison sociale :

Adresse:

Code postal: [] Ville: [] Pays: []

Contact (Nom & Prénom) :

Mail : [] Tél: []

2... IDENTIFICATION DU COMPTE BANCAIRE

IBAN: []

Code BIC: []

3... PAIEMENT

Récurrent

4... SIGNATURE

Fait à:

Date:

Signature obligatoire

! N'oubliez pas de joindre votre RIB à votre envoi !

! **CRÉANCIER :**
EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE
42 RUE DE VILLIERS
92532 LEVALLOIS CEDEX
FRANCE
I.C.S. : FR60ZZZ294004

! **Dès la mise en place des prélèvements, vous recevrez :**

→ Un échéancier précisant les montants et dates de vos mensualités

→ Merci de nous signaler dans les plus brefs délais tout changement de coordonnées bancaires.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez les ÉDITIONS FRANCIS LEFEBVRE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte, conformément aux instructions des ÉDITIONS FRANCIS LEFEBVRE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée: dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Les informations contenues dans ce mandat qui doit être complété sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec le client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

REAB23_REL_SEPA

